

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site : [www.parlementfrancophone.brussels](http://www.parlementfrancophone.brussels)

Commission des Affaires générales et résiduares,  
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Mardi 11 juillet 2023 – 14h00**  
**Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles**  
**Salle 201**

**Ordre du jour**

1. **Suivi de l'avis du Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes relatif aux auditions relatives au « Genderbudgeting »**  
[doc. 118 (2022-2023) n° 1]
  - Désignation du rapporteur/de la rapporteuse (*vote*)
  - Exposé de Mme Leila Agic et de Mme Viviane Teitelbaum, rapporteuses du Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
  - Discussion générale
  - Discussion et vote des recommandations reprises dans l'avis
2. **Ordre des travaux<sup>2</sup>**
3. **Divers**

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Le public peut suivre les débats via le lien sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRjRCiYeedlg>.

<sup>2</sup> Dans les conditions de l'article 20.1.b., les réunions de commission relatives à l'organisation des travaux se tiennent à huis clos.

### Composition de la commission

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu, Mme Aurélie Czekalski

#### Membres effectifs :

PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu

Ecolo : M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie, Mme Farida Tahar

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

#### Membres suppléants :

PS : M. Ridouane Chahid, M. Marc-Jean Ghysse, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : M. Thomas Naessens, Mme Ingrid Parmentier, Mme Isabelle Pauthier, M. Tristan Roberti

MR : Mme Viviane Teitelbaum, M. Alain Vander Elst, M. David Weytsman

DéFI : M. Marc Loewenstein, M. Christophe Magdalijns, M. Michael Vossaert

PTB : M. Youssef Handichi, Mme Stéphanie Koplowicz, M. Luc Vancauwenberge

Secrétaire administratif : M. Edouard Bostem (02 504 96 36 – [ebostem@parlementfrancophone.brussels](mailto:ebostem@parlementfrancophone.brussels))

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

*En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).